

ATTESTATION D'ACCEPTATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Je soussigné(e) Madame / Monsieur _____

Déclare sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Automobile Club Dauphinois et s'engage à le respecter dans sa totalité.

Je m'engage à :

- Eteindre mon téléphone portable dès mon entrée dans la salle de formation,
- Respecter les horaires imposés par le stage :

1^{er} jour : - 8H15 / 12H30 – 13H30 / 16H30

2^{ème} jour : - 8H30 / 12H30 – 13H30 / 16H30

- Suivre le stage dans son intégralité, sachant que l'attestation délivrée en fin de stage, dont l'original sera transmis aux autorités administratives, me permettra de récupérer 4 points et ce dans la limite prévue par la législation en vigueur.
- Accepter qu'en cas de retard, l'Automobile Club Dauphinois sera contraint de me refuser l'accès au stage (dispositions réglementaires : L'absence complète ou partielle d'un stagiaire entraîne la non-validation de la formation).
- A accepter que l'Automobile Club Dauphinois peut être contraint d'annuler ou de reporter le stage :
 - Si le nombre de stagiaires, réglementairement prévu par les textes, n'est pas réuni (six personnes minimum).
 - En cas d'absence des intervenants accrédités.

Dans ces conditions précises, vous aurez la possibilité de reporter gratuitement votre stage dans la limite d'un an à compter de la date initiale ou de demander son remboursement intégral (Si vous choisissez le report du stage aucun remboursement ne sera effectué).

Fait à Grenoble, le.....

Pour servir et valoir ce que de droit.

Signature :

Automobile Club Dauphinois - Grenoble

107, rue des Alliés - 38100 GRENOBLE
Tél. : 04 38 49 81 90 - Email : info@ac38.org

Stages de récupération de points - Agrément préfectoral n°2007 - 04695 du 24/05/2007
SIRET 403 805 856 00024 - Code APE 9499 Z - TVA intracommunautaire : FR 03 403 805 856 00024

www.ac38.org